Réf. Farde e-Assemblées : 2674745

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/09/2025

Objet : Culture et Tourisme.- Asbl Coordination sociale Heembeek-Mutsaard.- Subsides : 9.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'association ;

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2025 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 9.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Coordination sociale Heembeek-Mutsaard pour l'organisation des "850 ans de Neder-over-Hembeek", et réparti comme suit :

- 4.500,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2025 ;
- 4.500,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2025.

Annexes :